



*Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial*

# Formation Module Welcome Pack

## Introduction





Réseautage



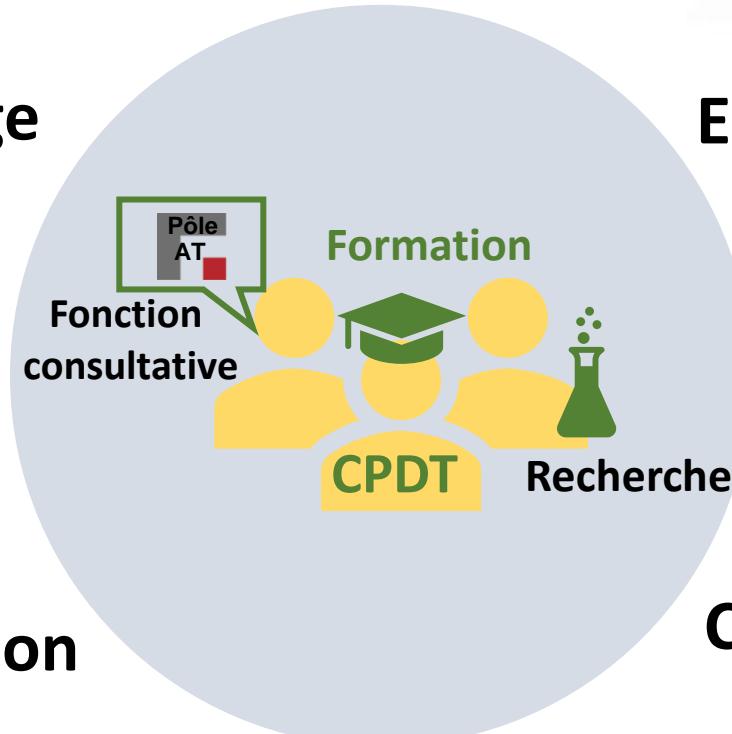
Co-construction

CREAT

ULB  
IGEAT

lepur

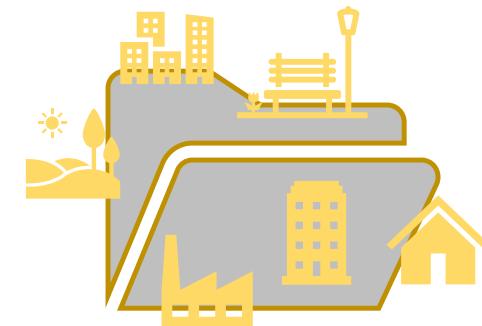
CPDT  
Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial



Vision commune



Enjeux Wallons



Cas d'étude



Vincent



Nadège



Simon



Michèle



Sylvain



Barbara



Joël



France



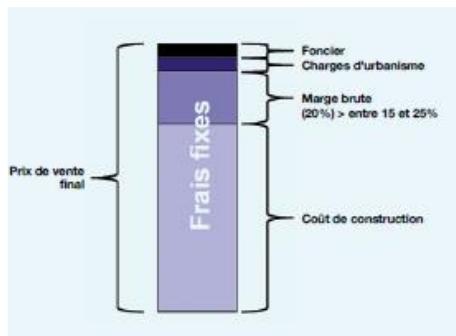
Anne

# La formation CPDT c'est

## Les objectifs

Les objectifs stratégiques de la formation CPDT sont d'assurer à l'ensemble des Conseillers en Aménagement du Territoire et Urbanisme :

- le développement de leurs compétences stratégiques
- la construction de référentiels communs
- le recours à des approches innovantes
- le suivi du réseau d'échanges mis en place
- l'enrichissement mutuel entre chercheurs CPDT et CATUs



*La pédagogie active met les conseillers au cœur des apprentissages*



Prise de connaissance du SOL hérité du POA «A tous Vents» situé à Gembloux - Janvier 2018



Jeu de rôle



## Depuis 2006, la formation CPDT a abordé de nombreux aspects du développement territorial

La formation CPDT suit l'évolution de la réglementation tout en sensibilisant les CATUs aux nombreux enjeux du développement territorial. Analyser comment ces enjeux sont traités en dehors de la Wallonie fait également partie de notre approche.

### **Des thématiques intégrées dans la politique d'aménagement du territoire communal**

Les modules sont présentés selon l'ordre chronologique des démarches de planification entreprises au sein des communes.

1. Définition des besoins : Dynamiques démographiques et besoins locaux
2. Programmation : Montage de projets et stratégies d'acteurs
3. Permis
  - Permis d'urbanisation
  - Permis pour l'implantation d'un commerce
  - Permis pour un ensemble résidentiel
  - Permis pour un ensemble mixte
  - **La motivation des permis et autres actes administratifs (module unique)**
4. Mise en oeuvre d'outils (opérationnels)
  - Requalification urbanistique
  - L'urbanisation d'une ZACC et le RUE
  - Zone d'enjeu communal – ZEC
  - Le Guide Communal d'Urbanisme - GCU
  - Le Schéma d'Orientation Local (SOL) - module unique
5. Charges d'urbanisme et négociation



Depuis 2006, la formation CPDT a abordé de nombreux aspects du développement territorial



### **Des séminaires transversaux et transdisciplinaires**

- Culture urbanistique à travers des outils d'aménagement du territoire
- Intégration urbanistique du nouveau bâti
- Gouvernance, négociation et communication
- Aménagement du territoire et mobilité
- Urbanisme durable et énergie – le rôle du conseiller ?
- Dimension du paysage dans l'aménagement du territoire / Paysage : un statut particulier dans le CoDT
- Contraintes et impacts environnementaux de l'urbanisation
- Le CoDT (préparation en 2014)
- L'amélioration qualitative des tissus bâtis - module unique

- Développement territorial et tourisme
- Vieillissement : impacts territoriaux et réponses
- Aménagement du territoire et enjeux climatiques
- Des espaces publics de qualité, conviviaux et sûrs
- Infrastructure verte
- Mobilité et plateforme multimodale
- Nouveaux modes d'habiter
- Enjeux climatiques et sobriété énergétique
- Recyclage Foncier
- **Welcome Pack**



Depuis 2006, la formation CPDT a abordé de nombreux aspects du développement territorial

### Des voyages d'études et visites en autonomie

- A « Freiburg im Breisgau » : le développement durable en pratique
- En Avesnois, Luxembourg et Beckerich : voyage rural
- A Valenciennes, Dunkerque et Kortrijk : voyage urbain
- En Haute-Alsace : relations villes - campagnes
- En Seine-Maritime : espaces publics : conception et gestion
- A Leuven et Marche-en-Famenne : visites en autonomie



# La formation CPDT ce n'est pas...

- une formation juridique (qui relève du droit) ni une formation en légistique (discipline qui s'intéresse à la rédaction des textes juridiques).

On n'apporte pas une lecture juridique du CoDT et des autres codes (forestiers, tourisme, du logement et de l'habitat durable...) mais un regard au niveau de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en termes d'opportunité.

- une formation qui traite du droit administratif.
- une formation technique (techniques spéciales, architecture, énergie...).

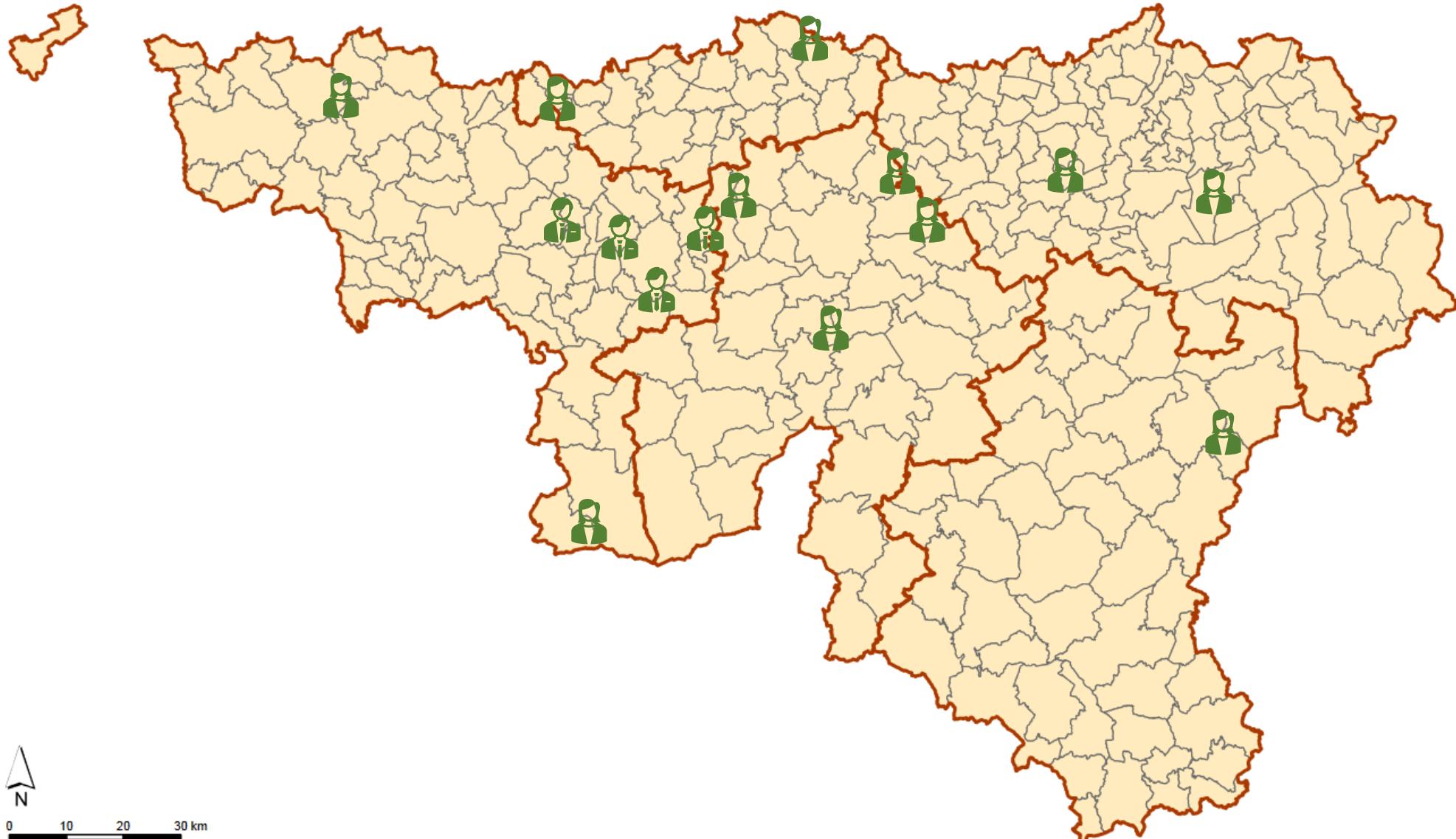
→ D'autres organismes peuvent vous aider dans ces domaines dont notamment l'UVCW.

1	DAUGINET Christophe	Fleurus
2	PAPIC Françoise	Amay
3	VIATOUR Elise	Anhee
4	CHAIDRON Alexandra	Beauvechain
5	LEYMAN Nicolas	Chapelle-lez-Herlaimont
6	CHISOGNE Anne-Valérie	Houffalize
7	BAAS Arno	La Louvière
8	ROUET Maxime	Montigny-le-Tilleul
9	VANACKERE Céline	Rebecq
10	VERSTRAETE Vanessa	Frasnes-lez-Anvaing
11	DECUBBER Isabelle	Rumes
12	KESSELS Marie	Sombreffe
13	QUEVIT Célia	Andenne
14	MANSSENS Céline	Fernelmont



### Vos spécialités :

*Permis d'urbanisme et d'urbanisation,  
Permis d'environnement, Recours,  
Guide communal d'urbanisme, Information  
au public, Architecture, SIG, Mobilité,  
CCATM, Analyse avant-projets, PCDR,  
Marchés Publics, Gestion du territoire,  
ZACC, CoDT*



0 10 20 30 km

Système de coordonnées: Lambert belge

© SPW - Secrétariat général / Département de la Géomatique et DGO3 / DEMNA / DCD / Cellule SIG - août 2013

# Les obstacles liés à la motivation des permis

« *L'accumulation des différentes normes à prendre en compte et le peu de lisibilité et de cohérence du CoDT. L'interprétation parfois abusive et psychorigide des agents du FD* »

« *Les motivations sont très difficiles à exprimer de manière manuscrite, surtout si un projet n'est pas vraiment motivé par son architecte ou demandeur.* »

« *L'argumentation à rédiger sur des demandes de permis d'urbanisme complexes sur base d'outils uniquement indicatifs.* »

## Vos attentes sur ce sujet :

« *Comment orienter les motivations pour qu'elles soient pertinentes ?* »

« *Améliorer la motivation urbanistique par des éléments objectifs solides en cas de recours* »

« *Connaitre davantage le cadre juridique d'une motivation* »

« *Motiver les charges urbanistiques* »

# Les obstacles liés aux applications de données, de cartographies et d'études en ligne.

« *L'obligation de demandes d'avis systématiques imposée par le CoDT* »

« *Historique des données sur une parcelle, notion de voirie suffisamment équipée, gestion des zones inondables* »

« *La précision dans les cartes* »

« *Mise à jour dans les applications (gigwal, urb@web, ...)* »

## Vos attentes sur ce sujet :

« *Connaitre d'autres modes de fonctionnement que ceux de ma commune (Gigwal et Urbaweb)* »

« *Endroit où trouver les études en lignes* »

« *Sélectionner les informations utiles* »

# Les obstacles liés aux différents outils de l'aménagement du territoire :

« Plan de secteur non précis entre les zones (ligne grise), collaboration entre les services (travaux-mobilité-environnement), peu de Schéma, guide et plan sur notre commune donc peu de prescription... »

« La contradiction parfois entre différents outils »

« Volonté politique - durée - opposition des riverains »

## Vos attentes sur ce sujet :

« Quel est le rôle du CATU ? Sa plus value dans le traitement des permis au quotidien et son rôle au sein de la commune »

« Comprendre leur utilité dans le contexte de ma commune et l'intérêt pour le politique de les mettre en œuvre. »

« Savoir correctement définir les écarts et dérogations par rapports à ces outils (réglementaires ou non) »

« La maîtrise de toutes les connaissances au niveau des outils à utiliser »

« Comment appliquer de façon judicieuse ? »

« Les spécificités des différents outils d'aménagement »

# Les obstacles liés aux procédures de traitement des permis :

« *Le manque de précisions dans l'intitulé de la demande par rapport au projet à réaliser et au contenu des plans. Les informations trop imprécises formulées dans la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement* »

« *certaines démarches sont lourdes... le plus compliqué est l'analyse de la complétude d'un dossier (tout est toujours question d'interprétation)* »

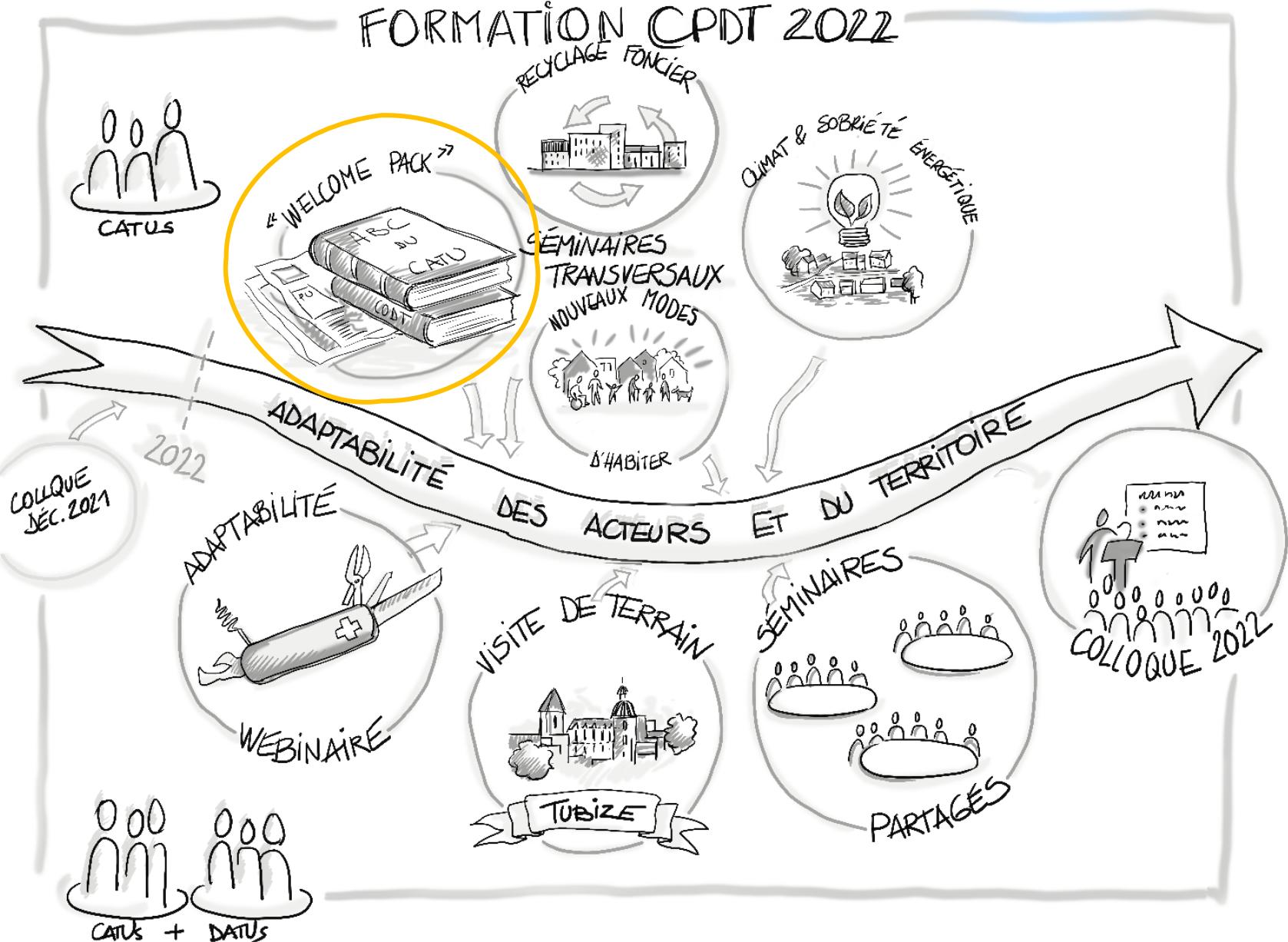
« *Le respect des délais, plans modifiés (art. D.IV.42 CoDT), Code de l'Eau, Compliqué de s'y retrouver dans les différentes procédures.* »

## Vos attentes sur ce sujet :

« *Connaitre d'autres modes de fonctionnement* »

« *Comment optimiser les démarches ?* »

# FORMATION CPDT 2022



Date : Jeudi 28 avril 2022

Titre : Welcome

<b>8 :30</b>	Accueil café - Equipe formation CPDT – 30 min
<b>9 :00</b>	Brise-glace - Equipe formation CPDT – 30 min Le jeu des bâches
<b>9 :30</b>	Introduction - Equipe formation CPDT – 30 min
<b>10 :00</b>	Quizz - Equipe formation CPDT – 30 min
<b>10 :30</b>	Pause
<b>10 :45</b>	Applications de cartographies en ligne – Equipe formation CPDT – 45 min
<b>11 :30</b>	Présentation du cas d'étude - Equipe formation CPDT – 15 min
<b>11 :45</b>	Visite de terrain - Equipe formation CPDT – 45 min
<b>12 :30</b>	Repas
<b>13:00</b>	Applications de données et d'études en ligne – Equipe formation CPDT – 30 min
<b>13:30</b>	Atelier – Connaissance du contexte – Equipe formation CPDT – 45 min Appropriation des ressources au départ du cas d'étude.
<b>15 :00</b>	Atelier – Mise en commun – Equipe formation CPDT – 90 min Restitution sous forme de jeux de rôle
<b>15 :45</b>	Debriefing J1 et prépa J2 – Equipe formation CPDT – 30 min
<b>16 :30</b>	Clôture de la journée

Date : Jeudi 5 mai 2022

Titre : Webinaire

**Objectifs :**

- Initiation à une démarche commune en matière d'analyse des permis et de la motivation des décisions du point de vue de l'aménagement du territoire.
- Approche transversale des outils du CoDT.

Date : Jeudi 19 mai 2022

Titre : Atelier

Objectifs :

- Initiation à une démarche commune en matière d'analyse des permis et de la motivation des décisions du point de vue de l'aménagement du territoire.
- Développement d'un regard critique et stratégique.
- Accès à la mise en réseau des pratiques et des connaissances.